



service public d'eau potable

# TECHNIC' EAU DU MORBIHAN

Gestion patrimoniale des réseaux  
d'eau et d'assainissement

Mardi 11 septembre 2018 - Vannes

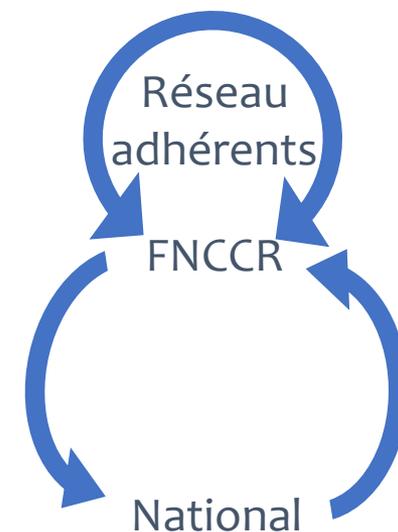
---

*Retour sur la 1<sup>ère</sup> séquence  
des assises de l'eau*

*Régis TAISNE, FNCCR*

# La FNCCR

- Une association Loi 1901 d'élus locaux reconnue à l'échelle nationale
- Mission : l'accompagnement des élus et de leurs collaborateurs pour leur permettre d'exercer pleinement leurs compétences
- Domaines d'activités : Eau (petit et grand cycles)\*, Energie notamment renouvelable, Communications électroniques, Déchets,...
- Une équipe d'ingénieurs et de juristes dont le travail est de :
  - **Représenter les collectivités** dans le cadre de l'élaboration de la réglementation (ministères de l'environnement, de la santé, de l'intérieur, de l'agriculture, de l'économie et des finances, ...)
  - **Analyser et expliquer les nouveaux textes et leurs impacts** pour les collectivités, les éclairer sur les enjeux futurs
  - **Répondre** aux questions des collectivités adhérentes
  - **Alerter** les parlementaires et, plus généralement, les décideurs au niveau national sur les enjeux locaux dans les domaines ci-dessus (notamment les conséquences financières, sociales, économiques des projets de textes pour les collectivités)



\* > 550 adhérents, 80% population française

# Les assises de l'eau – cadre général

- Annoncées par le Président de la République lors du congrès des Maires 2017
- Objectif « relancer l'investissement sur les réseaux d'eau et d'assainissement pour sortir d'une situation de vétusté, de gâchis, de potentiels risques sanitaires et résoudre les situations d'incapacité à investir. »
- Dans le contexte de contestation des transferts obligatoires des compétences E&A au EPCI-FP, de préparation des 11èmes programmes des agences de l'eau et des prélèvements de l'État sur leurs budgets ...
- Rapidement nombreux acteurs ont plaidé pour élargissement ensemble des problématiques PCE et GCE → 2 séquences :

1 : « Services de l'eau et de l'assainissement durables et solidaires », animée par S. Lecornu, coordonnée par J. Launay, entre mai et juillet 2018

Synthèse présentée le 29 août par le E. Philippe

2 : « territoires résilients au changement climatique », à l'automne 2018



➤ Cadrage initial : « Comment l'État peut-il aider les élus à exercer leur compétences et matières d'eau ? » sur 3 grands enjeux :

1. **Avoir des SPEA performant** dans le cadre de la nouvelle organisation des collectivités notamment en améliorant la connaissance et l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement et le traitement des eaux usées
2. **Facturer l'eau potable à son juste prix** pour permettre l'entretien et les investissements cohérents avec le niveau de performance attendu et permettre un accès solidaire à l'eau ;
3. Déployer dans les territoires une **ingénierie financière** au service des collectivités pour le renouvellement et la bonne gestion des réseaux, notamment ceux qui sont prioritaires (conduisant à des fuites importantes, des problèmes sanitaires...)

➤ 1 COPIL (+/-30p, réuni 3 fois) + 3 Groupes de travail :

1. **Diag. technique & financier** de la gestion de l'eau et de l'assainissement. (J. Launay)
2. **Ingénierie technique & juridique** pour monter les projets d'investissement et de modernisation. (H. Paul)
3. **Ingénierie de financement** (A. Lambert).

**Mobilisation de la FNCCR et de ses adhérents au COPIL et tous les GT**

Intitulé 1<sup>ère</sup> séquence devenu « **des réseaux rénovés pour une eau de qualité** »

[pour information : leitmotiv de la 1<sup>ère</sup> séquence : budget et plafond mordant 11<sup>ème</sup> programme des AE]

17 mesures annoncées autour de 3 axes :

## 1. **Lutter contre les fuites dans les territoires ruraux (annonces financières 2019-2024)**

**Aides financières des AE : 2Mds €** (au lieu de 1Md€) vers territoires ruraux pour renouvellement des réseaux et usines AEP-EU [1] + **1 Md€** autres travaux yc eaux pluviales si enjeu milieu [5] + **1,5Md€** (a priori AE) pour des « contrats de progrès » avec collectivités de taille moyenne en retard d'investissement [4] + **50M€** pour améliorer la connaissance patrimoniale [6]

**Facilités d'emprunts** : 2Md€ / 5ans de ligne d'emprunt CdC (Tx LA + 0,75%, potentiellement jusqu'à 60 ans) [2]

**Autres aides** : mobilisation fonds européen (Feder / Feader) [3] & programme investissement d'avenir [8]

+ Modernisation dispositif redevances AE sur facture d'eau [7]

## 2. Améliorer la qualité de service pour les français (connaissance patrimoniale et programmation de travaux)

- 🌿 **connaissance patrimoniale et programmation de travaux** : Obligation de renseignement de SISPEA quelle que soit la taille du service [10] + Obligation de réaliser des schémas directeurs E&A [11] + police réseaux (ctrl raccordement AEP & EU (&Epl ?))
- 🌿 **Assistance technique** : création « centre national de ressources » au sein de l'AFB pour capitaliser bonnes pratiques gestion patrimoniale, technique innovantes et solutions d'économie d'eau [13] + assistance opérationnelle aux collectivités (CdC IRTSEA/CEREMA, prénégociations de contrats-cadres d'ingénierie avec BE par les AE [14])
- 🌿 **Innovation** : 50M€ AE pour goût de l'eau, TST, smart... [15]

## 3. Renforcer la confiance et la solidarité

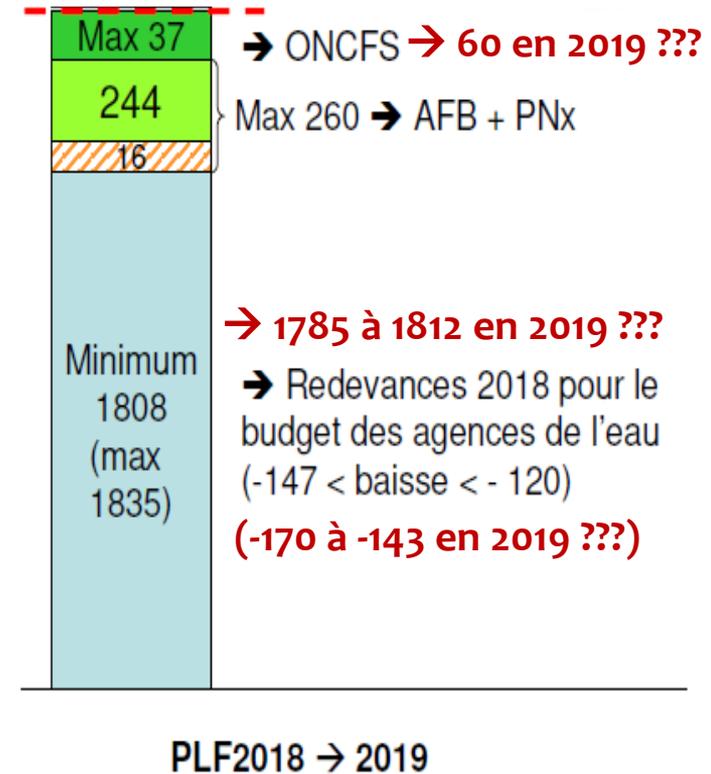
- 🌿 CSF Eau mandaté pour faire des propositions « goût de l'eau », info usager sur qualité de l'eau, amélioration qualité de service [16]
- 🌿 Tarification sociale (« chèque eau ») [17]

# Des interrogations et des frustrations

- Enfin on parle d'eau !
- Enfin on reconnaît qu'il y a un réel soucis de financement du renouvellement dans les territoires les plus ruraux.

Mais ...

- Situation (apparemment) bloquée sur les **agences de l'eau** : principe du « plafond mordant » demeure et reste fixé à 12,63 Mds€ (soit 2,105Md€/an).
- Refonte redevance pol. Dom. & modernis. réseaux de collecte (horizon 2022) mais rien sur rééquilibrage entre usages de l'eau (pas d'augmentation du taux ni d'extension du champ redevance pollution diffuse) et les atteintes à la biodiversité (rien sur artificialisation, pollution lumineuse...).
- Les annonces (4,5Md€ d'aides AE) réalistes ? Compatibles avec cadrage 11<sup>ème</sup> programme ?
- Mobilisation des régions / FEADER, FEDER, FSE → comment les convaincre ???



# Des interrogations et des frustrations

## Une vision catastrophiste, et pourtant...

### Eau potable

- Taux de desserte en eau potable > 99%
- 33 000 captages
- ≈ 1 000 000 de km de réseau
- Une eau distribuée de bonne qualité  
(micro-bio 99,4%, physico-chimique 98,7%  
de respect pour au moins 95% des prélèvements)

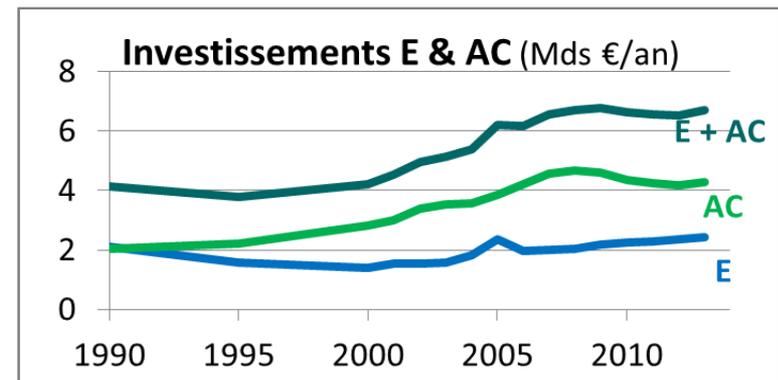
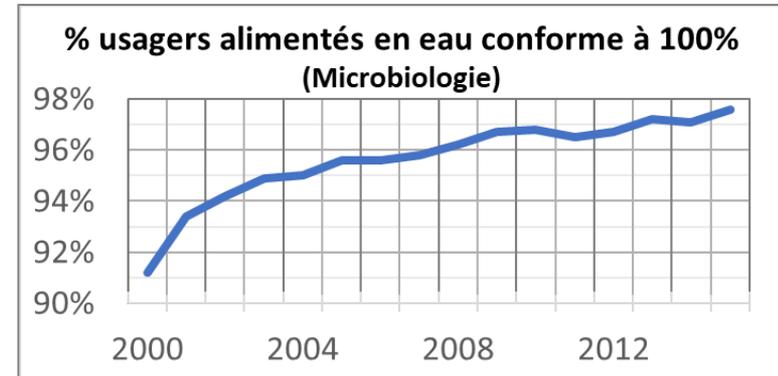
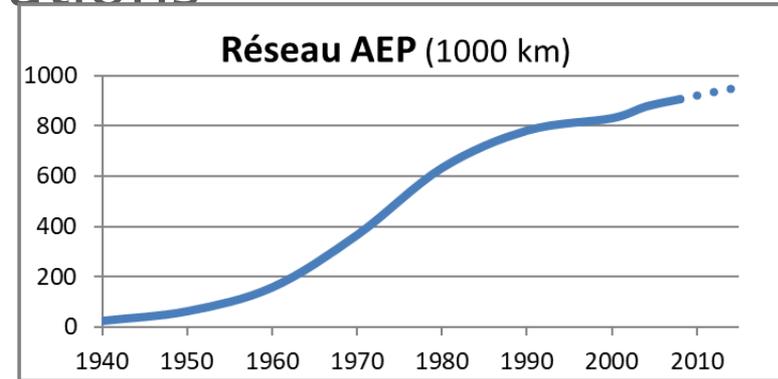
### Assainissement

- 84% AC / 14% ANC (non assainis < 2%)
- ≈ 450 000 de km de réseau (EU/Unit)
- 21 000 STEU (104 Meh [86Meh en 2001]  
(≈ 200 STEU non conformes)

### Des investissements considérables

- Patrimoine AEP : 170 – 200 Mds€
- Patrimoine AC : 200 – 250 Mds€

... Tout ne va pas si mal !



# Des interrogations et des frustrations

## Une vision parcellaire des enjeux des services (attente 2<sup>nd</sup>e séquence)

### Sanitaires : qualité de l'eau distribuée

- la protection des captages & reconquête qualité des ressources en EDCH
- Les traitements nécessaires et le suivi de la qualité (yc refonte DEDCH : PGSSE, nouveaux paramètres / limites de qualité, suppression des dérogations...)  
*Remarque : conformité microbio. 100% UDI > 50 000 hab. 83% UDI < 500 hab.*
- Polluants émergents ? Le CVM ?
- Avenir retour au sol des boues ???

### Continuité du service

- Disponibilité et permanence de la ressource (yc contexte changement climatique)
- Performance patrimoine et exploitation (→ **yc renouvellement mais pas que...**)
- Accès à l'eau (et assainissement) pour tous

### Performance collecte et traitement des eaux usées

- Conformité ERU (en particulier temps de pluie)
- Plus les polluants émergents ?

### Le tout dans la durée et avec une très forte inertie patrimoniale

# Des interrogations et des frustrations

- Une vision parcellaire des enjeux des services y compris Grand Cycle de l'eau (attente 2<sup>nd</sup>e séquence)
  - Changement climatique
    - Augmentation probable de la fréquence des évènements climatiques extrêmes : dimensionnement des ouvrages, intégration résilience,...
    - Gestion qualitative et quantitative de l'eau
    - Gestion des eaux pluviales urbaines + ruissellement
  - Aménagement du territoire, gestion de l'urbanisation
  - Transition énergétique
  - Sauvegarde de la biodiversité
  - Attentes citoyennes
  - ...
- ➔ **Nombreuses interdépendances entre les politiques publiques, les territoires, les acteurs...** (attention aux risques de gestion des priorités « en silo » ! ➔ logique de projet de territoire)

GEMAPI  
(mais pas que)

# Des interrogations et des frustrations

- Une vision parcellaire des enjeux des services (mais il y aura la 2<sup>nde</sup> séquence)
- Un impact sur le financement du service et sur le prix de l'eau un peu occulté
  - **Financements. L'eau paye l'eau certes, mais... que l'eau ?**
    - Prix de l'eau et efficacité recouvrement)
    - Leviers de la solidarité : (sociale, territoriale, amont-aval... ) entre usagers d'un même service et/ou entre services (yc via agences de l'eau)
    - Emprunt ? Est-ce bien raisonnable ? En tout cas de façon modérée et pour les investissements ponctuels
    - Ressources externes (valorisation sous produits, méthanisation, budget général, Europe... )
  - **Obtention de l'adhésion des usagers : faut redonner de la « valeur » aux SPEA,**
    - coproduction (a minima pédagogie) du diagnostic, identification des enjeux (et les adapter aux attentes des usagers et parties prenantes),
    - donner / redonner confiance dans le service (qualité, sécurité mais aussi transparence financière).

# Des interrogations et des frustrations

- Une vision de la gestion patrimoniale et des conditions de sa mise en place limitée (et un peu jacobine !)
- Pour mémoire : **Gestion patrimoniale** : « Processus permettant à un service public de l'eau d'orienter, de contrôler et d'optimiser la fourniture, la maintenance et la mise hors service des biens liés aux infrastructures, y compris les coûts nécessaires pour les performances spécifiées, au cours de leur cycle de vie » (Norme ISO 24512)
  - Non limitée au seul renouvellement
  - Nécessite une bonne connaissance du patrimoine et un solide diagnostic et d'y « mettre de l'intelligence » pour cibler les actions les plus efficaces et maximiser l'impact de chaque euro (l'argent est rare!)
- Les assises de l'eau ont fini par intégrer (au moins partiellement) ces éléments mais restent dans une logique de substitution ou de suppléance de la Collectivité Organisatrice / Maître d'ouvrage.

# Des interrogations et des frustrations

- **Une vision de la gestion patrimoniale et des conditions de sa mise en place limitée (et un peu jacobine !)**
- Or, pour la FNCCR, préalable = **renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités**, avec
  - La création et/ou soutien aux grandes entités en charge de l'eau et/ou de l'assainissement sur des périmètres cohérents avec les enjeux (ressource, solidarité,...)
  - Adapter et développer les outils de **mutualisation de moyens et d'expertise** par conventions ou création de structures spécialisées pour l'ingénierie  
*(ne pas avoir peur de collectivités fortes ayant internalisé des expertises : c'est une condition pour de bon projets (et une juste rémunération des entreprises))*
  - **Faciliter leur mobilisation sur leurs enjeux prioritaires** autour de « **projets de territoires pour l'eau** » (en fonction des territoires, du contexte local, de la cohérence / interdépendances avec les autres politiques publiques... ) permettant de définir et hiérarchiser les actions (c'est inévitable lorsque tout n'est pas possible (ce qui est toujours le cas !))

# Les assises de l'eau – 2<sup>nde</sup> séquence

## 2<sup>nde</sup> séquence : « *Changement climatique et ressources en eau : comment les territoires et l'ensemble des acteurs vont-ils s'adapter ?* »

1. Promouvoir une société aux besoins adaptés à la disponibilité de la ressource en eau (économies d'eau (professionnels et particuliers, réutilisation eaux grises, réutilisation eau de pluie... ).
2. Protéger davantage la ressource et par conséquent à améliorer la qualité de l'eau (rénovation politique protection des captage et lutte contre les micropolluants, sortir du « tout tuyau » pour les eaux pluviales urbaines... )  
[Remarque : sujet inscrit suite 1<sup>ère</sup> séquence]
3. Assurer un meilleur partage des ressources en eau dans le respect des fonctionnalités des écosystèmes (gestion plus concertée, laissant plus de place à la nature)

**De nombreux sujets encore à traiter, des pistes intéressantes !**

# Des questions ?

# Merci de votre attention !

**EXPLOITATION DES PETITES UNITÉS DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**

**PARTIE 1**

Recommandations pour l'exploitation de services et de petites unités de production et distribution d'eau potable

FNCCR  
Fédération Nationale des  
Associations de  
Communes et de  
Intercommunalités  
de France

Ce guide a été élaboré à l'initiative et avec le financement de la Direction générale de la santé.

Téléchargeables sur  
[www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr)

CYCLE DE L'EAU

# GUIDE

DE L'ÉLU LOCAL ET INTERCOMMUNAL

ÉNERGIE  
CYCLE DE L'EAU  
NUMÉRIQUE  
DÉCHETS

EDITION 2018

FNCCR  
SERVICES PUBLICS LOCAUX  
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DES É-COMMUNICATIONS

**Régis TAISNE**

Chef du département « Cycle de l'eau » de la FNCCR  
20 boulevard de Latour Maubourg – 75007 PARIS

[www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr) - [r.taisne@fnccr.asso.fr](mailto:r.taisne@fnccr.asso.fr)